



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE SUR UNE BASE DE 120 HEURES

Partie L – La circulation routière	22 heures
Partie C – Le conducteur	16 heures
Partie R – La route	14 heures
Partie U – Les autres usagers	10 heures
Partie D - Les notions diverses	10 heures
Partie A – Les premiers secours	10 heures
Partie P – Prendre et quitter son véhicule	10 heures
Partie M – La mécanique et les équipements	10 heures
Partie S – La sécurité du passager et du véhicule	10 heures
Partie E – L'environnement	8 heures